

Le projet BiodivTourAlps n°20140 est cofinancé par l'Union Européenne

SOMMAIRE

1 - Refuges de montagne points de repères et points d'accord	3
2 - Panorama chiffré des refuges alpins franco-italiens	5
3 - Sept enjeux d'intervention pour les refuges	8
4 – Cadre pour un plan d'action	10
5 - Les fiches enjeux	13
Fiche enjeu 1 : Des refuges bien compris	13
Fiche enjeu n°2 : Bien connaître et comprendre les publics des refuges	16
Fiche enjeu n°3 : Imaginer les refuges du futur	19
Fiche enjeu N° 4 : Faire des refuges un lieu de diffusion et d'innovation	23
Fiche enjeu n°5 : Accompagner les gardiens	26
Fiche enjeu n°6 : Le refuge, lieu exemplaire, lieu d'innovation	29
Fiche enjeu n° 7 : Construire un 'réseau refuge'	32

Introduction

La Plateforme transfrontalière des « refuges au cœur des transitions » est un document cadre issu des Rencontres refuges de décembre 2023 à Briançon. Pendant trois jours, ces rencontres ont rassemblé plus de 340 participants autour de la question des refuges de demain, dans un contexte de transitions climatique et touristique. Les ateliers participatifs de cet événement ont permis de formuler des propositions pour l'avenir, et d'identifier des enjeux qui figurent dans la Plateforme transfrontalière.

Elle s'appuie sur sept fiches enjeux, chacune proposant des pistes d'actions à différentes échelles de travail et de calendrier, avec divers acteurs. Les fiches sont composées d'éléments de contexte et identifient des orientations de travail et les conditions de faisabilité avec leurs potentiels freins et alertes. La Plateforme transfrontalière propose également un panorama des refuges de l'arc alpin franco-italien, composé d'éléments et de chiffres clefs sur leur répartition géographique ou encore sur le type de propriétaire.

Ces fiches serviront à la sélection des actions qui alimenteront la future feuille de routes du groupe de travail refuges des Alpes françaises, piloté par le Commissariat de Massif des Alpes, ainsi que le plan d'action transfrontalier du programme ALCOTRA BiodivTourAlps.

1 - Refuges de montagne points de repères et points d'accord

Les échanges qui se sont déroulés lors des Rencontres de Briançon, puis à l'occasion de l'identification de pistes d'action à engager collectivement, ont permis de dégager des points de consensus entre les acteurs des refuges, même si certaines questions restent en suspens.

1. Affirmer une identité et des contributions à l'intérêt général

Les refuges sont des lieux spécifiques où se partagent des expériences montagnardes uniques.

Bien que tous différents, ils ont en commun des **marqueurs** dont la **combinaison caractérise leur identité** :

- isolement du fait des conditions d'accès du public,
- hébergement dédié à l'accueil à la nuitée,
- caractère collectif des couchages,
- mélange des publics (repas, nuitées,...),
- rôle particulier du "gardien" et de son équipe.

Ils assurent des fonctions qui contribuent à l'intérêt général et doivent être reconnues en tant que telles :

- sécurité en milieu isolé,
- éducation à la culture et à l'environnement montagnards,
- éducation à la vie en société,
- gestion de la fréquentation (espaces naturels, espaces protégés),
- accueil "tous publics" (dont les publics jeunes),
- support de développement touristique local.

Il est nécessaire de communiquer avec clarté sur les spécificités des refuges, notamment à destination des publics néophytes dont les représentations, attentes ou comportements peuvent apparaître "décalés".

2. Un modèle économique à soutenir

Les refuges sont plus vulnérables économiquement que d'autres hébergements touristiques en montagne :

- leur équilibre financier est plus délicat à assurer (investissement et exploitation) car les contraintes liées à certaines fonctions d'intérêt général pèsent sur la programmation des bâtiments, l'organisation du travail des gardiens, le modèle économique de fonctionnement ;
- leur situation géographique les expose plus fortement aux évolutions et crises environnementales ;
- ils sont particulièrement soumis à des contraintes spécifiques de gestion des ressources locales, en particulier l'eau.

Des questions en suspens

- Avant de communiquer vers le grand public, ne faut-il pas à clarifier d'abord les contenus en interne, entre acteurs des refuges ?
- Sur quels critères se baser pour catégoriser les refuges* et délimiter également une base de données stabilisée ?
- Faut-il réserver la dénomination officielle "refuge" aux seuls refuges disposant d'un abri ouvert hors période de gardiennage ? d'un accueil en hors-sac ?
- Des fonctions comme celle de support de développement touristique local doivent-elles vraiment être reconnues comme d'intérêt général ?
- Tous les types d'événements ou d'activités ont-ils leur place en refuge (risque de perte d'identité "montagne") ?
- Les gardiens doivent-ils avoir les compétences requises pour assurer les fonctions éducatives ou doivent-ils s'appuyer sur des partenaires spécialisés et des supports de communication disponibles ? Sachant qu'ils ne disposent pas non plus du temps disponible pour cette fonction d'éducation.

* Et comment tenir compte des différences existantes entre France et Italie sur la notion et les catégories de refuges

Des questions en suspens

- Qui doit prendre en charge les fonctions d'intérêt général, non rentables : propriétaires, gardiens, collectivités territoriales/pouvoirs publics ? Comment prendre en compte ces contributions à l'intérêt général pour en atténuer ou en compenser le poids ?
- Comment faciliter l'accessibilité économique des refuges pour certains publics sans fragiliser leur modèle économique ?

3. Rôle-clé de l'accompagnement public

1 - Il est nécessaire de **conforter les possibilités d'accueillir des mineurs** encadrés en refuge en agissant sur certaines politiques publiques :

- adaptation de la réglementation sur les mineurs en refuge et harmonisation de son application entre les différents secteurs géographiques,
- pérennisation du financement des programmes éducatifs en lien avec les refuges.

2 - La **conduite des projets de bâtiments et équipements se heurte à des réglementations souvent inadaptées** aux spécificités des refuges, avec un parcours administratif compliqué et parfois long.

3 - Le **métier de gardien de refuge est en évolution constante** et doit répondre à de multiples questionnements.

Au fil du temps il s'est professionnalisé en devenant une activité économique à part entière, complexifié en termes de compétences à mettre en œuvre, structuré avec une formation spécifique, et largement féminisé.

Des questions en suspens

- *Jusqu'où aller dans la formation des gardiens pour ne pas en alourdir le volume ou les coûts, pour éviter d'aboutir à une formation élitiste si elle est trop "pointue"?*

4. Des évolutions notables qui appellent des adaptations

1 - On constate **une augmentation de la fréquentation de certains refuges** -en général situés à moyenne altitude pour des pratiques de balade et randonnée- tandis qu'elle **diminue pour d'autres refuges**, généralement plus haut en altitude et tournés vers l'alpinisme.

2 - La **désaisonnalisation de la fréquentation de la montagne** se traduit par un élargissement des périodes d'ouverture des refuges avec gardiennage et un décalage en avant-saison de la pratique de l'alpinisme.

3 - La **nouvelle donne climatique et sociétale** trace la voie vers de nouvelles réflexions pour les refuges :

- une prise en compte plus globale dans la réflexion (accès, ressources, autres refuges, vallée, ...),
- un élargissement du cadre pour des réflexions inter-acteurs,
- la programmation d'infrastructures plus adaptées aux configurations locales (gros/petit refuge, camp de base/en altitude, gardé/non gardé, ...) et adaptables aux évolutions à venir,
- le partage, l'expérimentation et la diffusion des innovations techniques et organisationnelle.

5. Favoriser les échanges et organiser l'action collective

1 - Les Rencontres de Briançon ont représenté un moment d'une grande richesse en matière de rencontres et d'échanges d'expériences, qu'il faut perpétuer et favoriser autant que possible.

2 - Elles ont également démontré l'intérêt de l'échelle transfrontalière ou européenne pour travailler sur certaines problématiques et se faire entendre dans les politiques publiques

3 - Il est nécessaire pour les acteurs des refuges de se structurer collectivement afin d'être mieux pris en compte dans les politiques publiques et maintenir la dynamique collective des Rencontres pour engager des actions structurées avec du concret, un planning, des acteurs clairement identifiés.

Des questions en suspens

- *Comment structurer un travail efficace des acteurs des refuges malgré les problématiques de disponibilité saisonnière ?*
- *Quel mode de fonctionnement pour faire coexister l'engagement d'actions à court terme avec le rythme d'une réflexion prospective ?*

2 - Panorama chiffré des refuges alpins franco-italiens

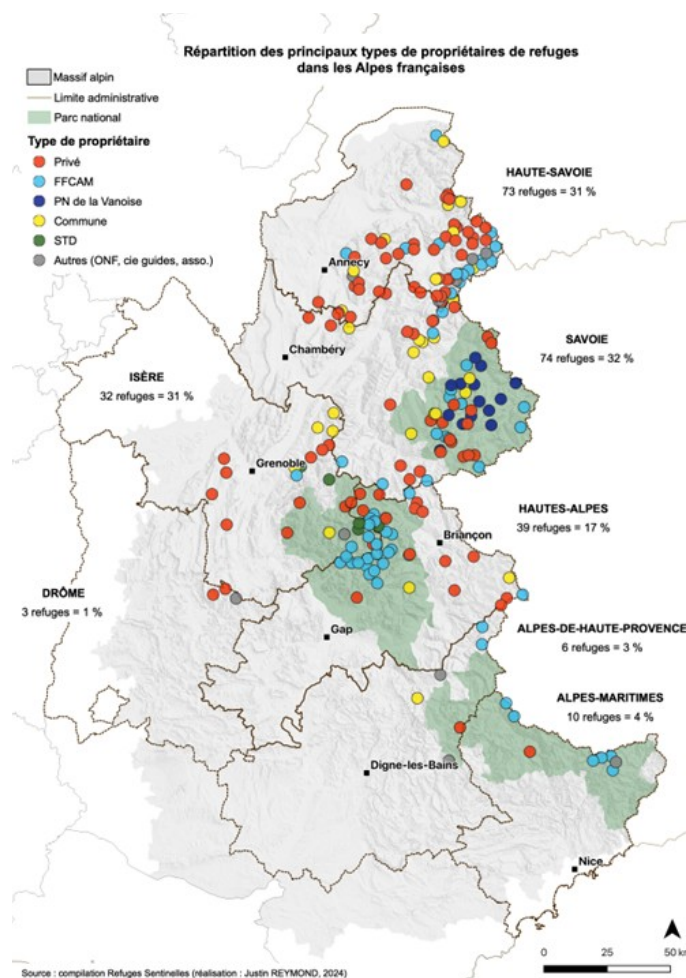
Le présent panorama apporte des chiffres clefs sur les refuges ⁱdes alpes françaisesⁱⁱ, et présente quelques données sur les refuges des alpes italiennes.

Répartition géographique des refuges dans les Alpes

Au total, on compte **571** refuges dans les Alpes : **234** refuges en **France**, et **337** en **Italie** (gérés par le Club Alpin Italien (CAI)).

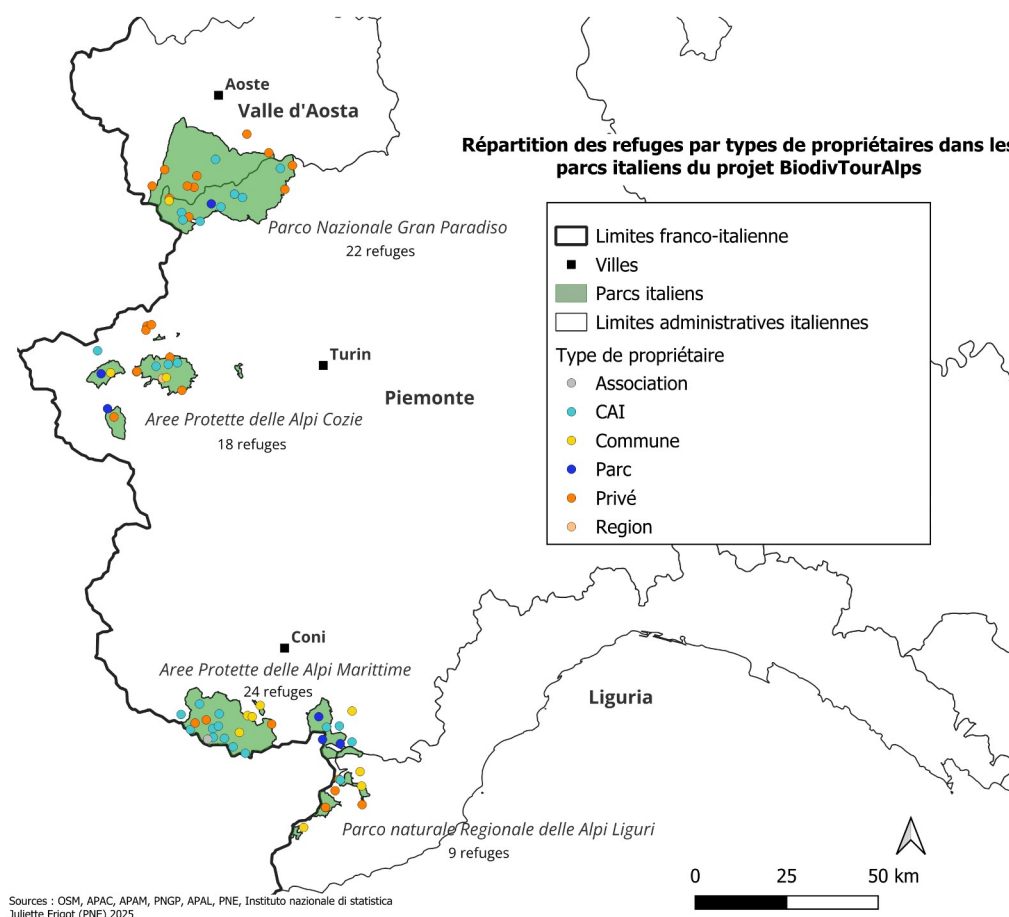
En France, sur la totalité de l'arc alpin :

- 9 466 lits
- 75 % des refuges dans les Alpes du Nord
- Des refuges FFCAM bien répartis
- Des refuges privés situés surtout en Haute-Savoie et des refuges communaux en Savoie et des refuges communaux en Savoie



En Italie, sur un échantillon de 4 territoires dans les Alpes, on observe la répartition suivante :

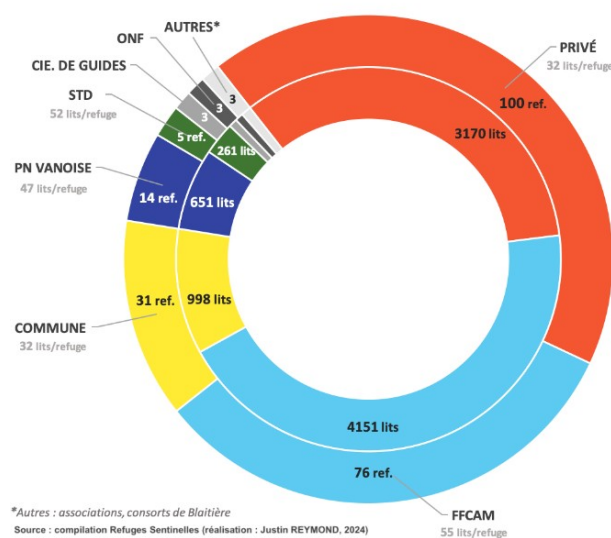
- **Aree protette delle Alpi Cozie** : 18 refuges et/ou bivouacs actifs dont 4 CAI
- **Parco Nazionale Gran Paradiso** : 22 refuges et/ou bivouacs actifs dont 9 CAI
- **Aree protette Alpi Marittime** : 24 refuges et/ou bivouacs actifs, dont 13 CAI
- **Parco Naturale Regionale delle Alpi Liguri** : 9 refuges et/ou bivouacs actifs dont 2 CAI



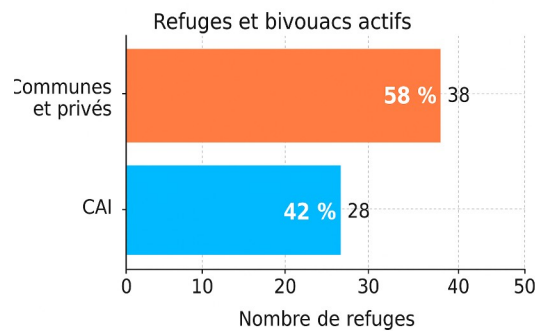
Propriétaires des refuges dans les Alpes

En **France** on distingue 9 types de propriétaires. Deux catégories sont surreprésentées : les privés (43 % des refuges), et la FFCAM (33 %).

Nombre de refuges et capacité d'accueil par type de propriétaire dans les Alpes françaises



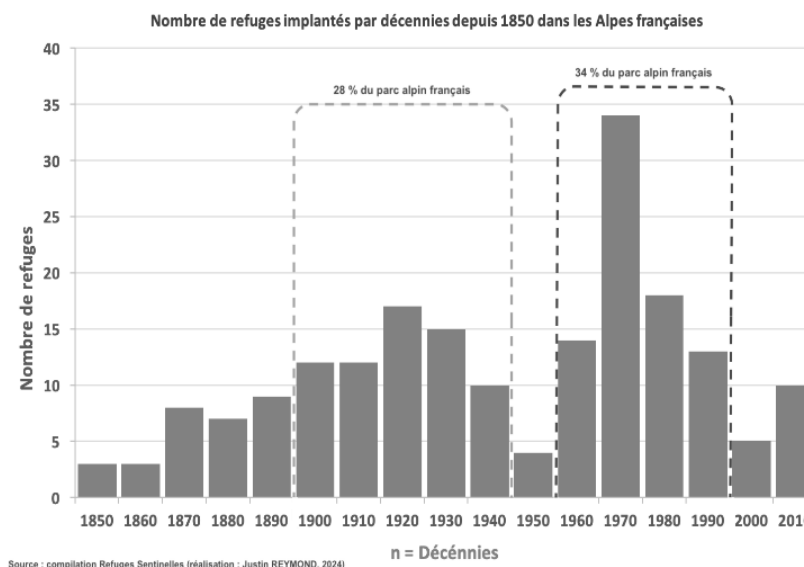
En **Italie**, sur les 4 territoires de références, les refuges sont essentiellement la propriété des communes et des privés.



Phases d'implantation des refuges

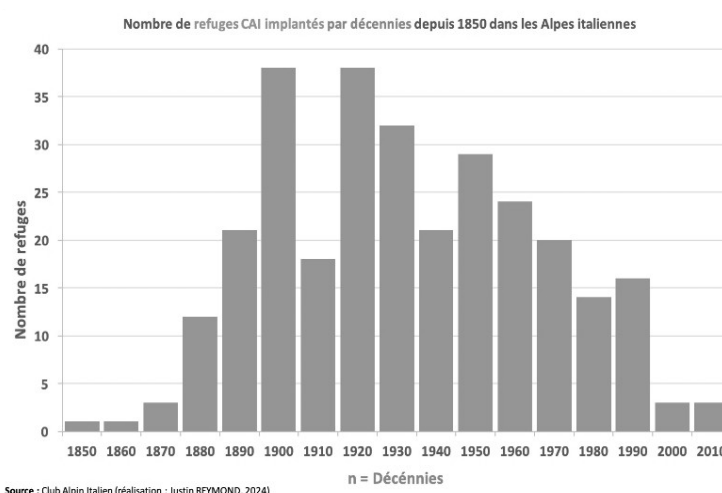
2 grandes phases d'implantation des refuges en France :

- Phase 1 (1900-1950) : 66 refuges construits (28% du parc)
- Phase 2 (1960-2000) : 79 refuges construits (34 % du parc)
- 2 décennies « record » : 1920-30 (17 refuges) et 1970-80 (34 refuges)



En Italie, les dates d'implantation présentées sont celles des refuges du CAI (pas de comparaison possible avec la France, car les données sont uniquement celles du CAI) :

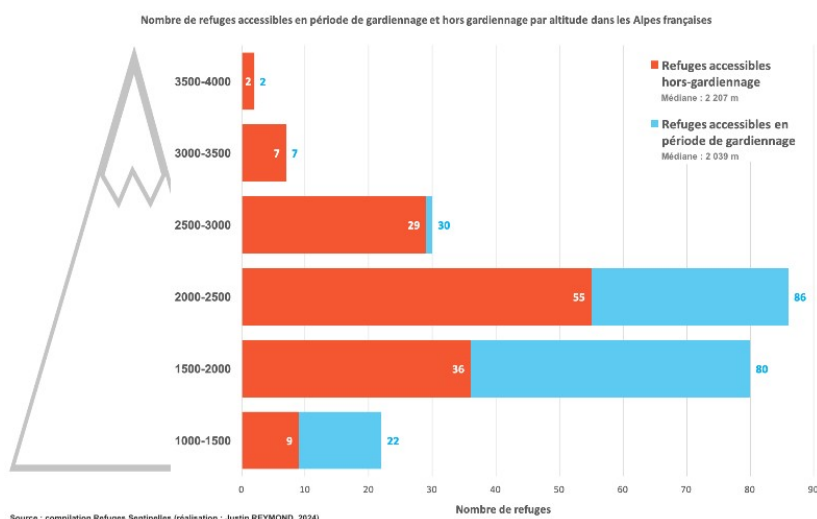
- Des décennies 1900 et 1920 fortement actives
- Une diminution régulière des implantations depuis les années 50



Capacités d'accueil et répartition en fonction de l'altitude dans les Alpes

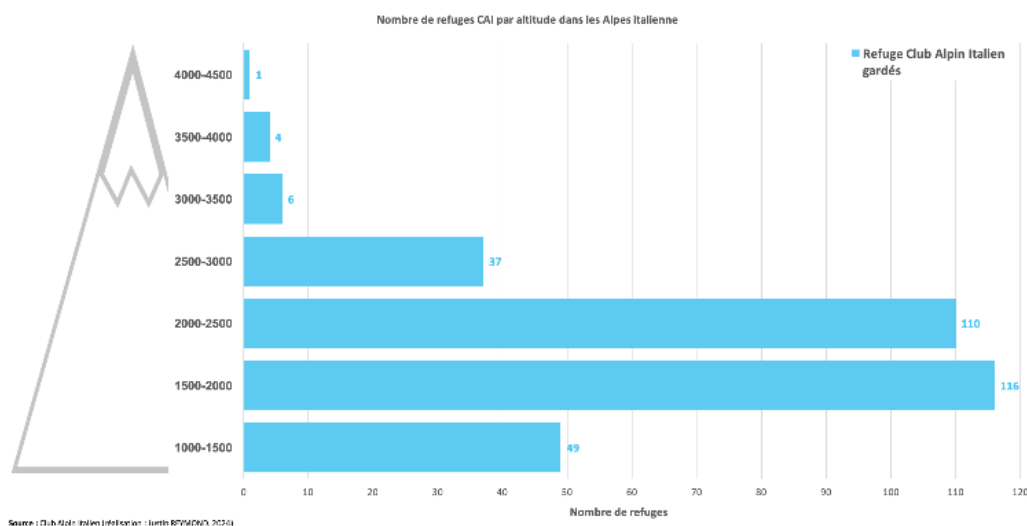
En France, il ressort que :

- 50 % des refuges sont construits entre 1 750 m et 2 350 m
- La médiane est située à 2 050m
- Il existe un accès systématique en hors gardiennage pour les refuges de haute-altitude : sur les 227 refuges gardés, 138 ont un abri ouvert au public, proposant 2 500 places « hors sacs » sur les 9 500 existantes



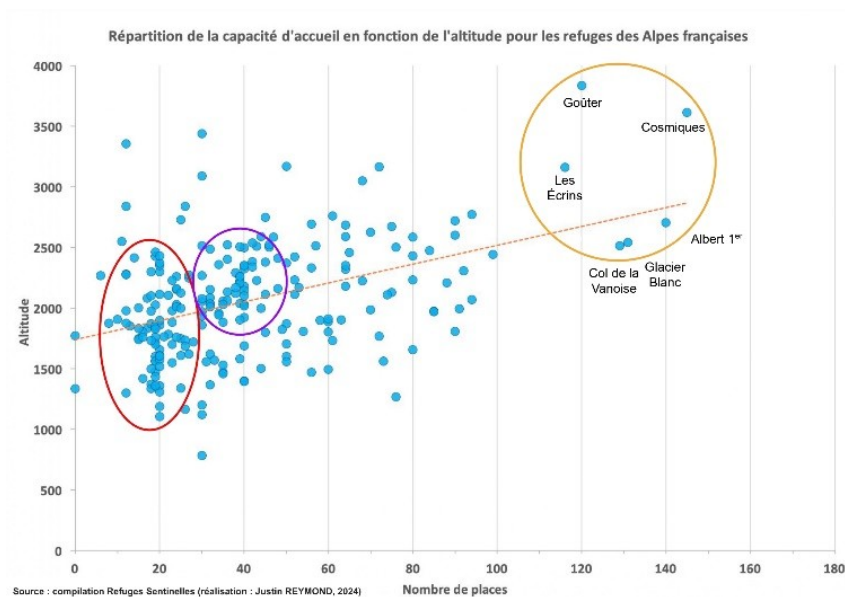
Répartition par altitude des refuges du Club Alpin italien :

- Le CAI gère environ 774 structures dont 433 refuges et 341 bivouacsⁱⁱⁱ
- 50 % des refuges sont situés entre 1 580m et 2 330m d'altitude, avec une médiane à 1 963m
- On observe donc une répartition similaire à la France



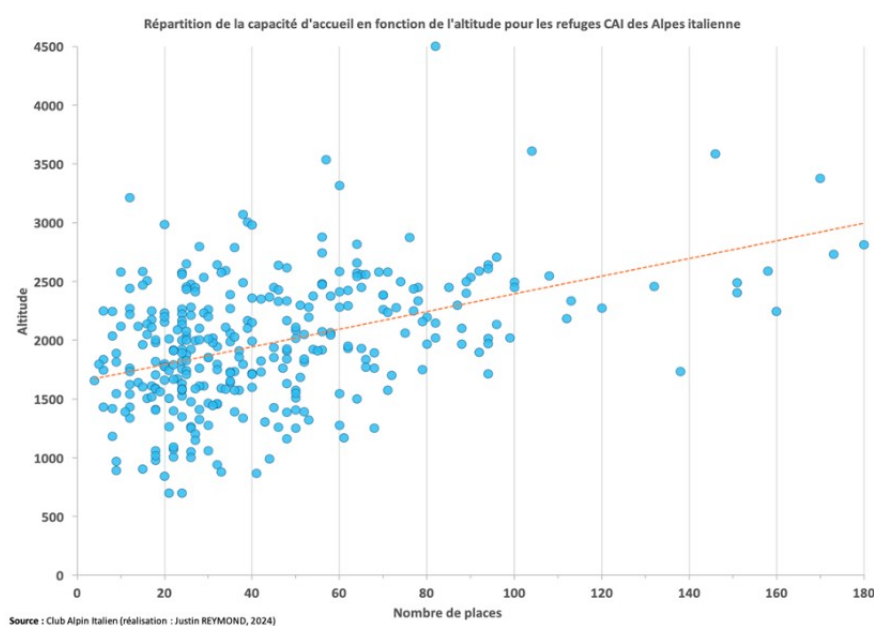
Répartition par capacité d'accueil des refuges en fonction de l'altitude en France :

- Les refuges ont 40 places de capacité moyenne
- Beaucoup de refuges se situent au seuil réglementaire de 20 places^{iv}
- Les refuges augmentent de taille avec l'altitude (exemple : les Cosmiques 145 lits)
- Il existe 6 "grands refuges" totalisant 780 places (10 % des lits), situés entre 2 500 et 3 850 m



On observe une répartition similaire à la France en Italie de la capacité d'accueil des refuges du CAI :

- 50 % des refuges ont entre 24 et 60 places
- La médiane est de 35 places
- Les refuges augmentent de taille avec l'altitude



3 - Sept enjeux d'intervention pour les refuges

La synthèse des échanges qui se sont déroulés dans les ateliers des Rencontres de Briançon **a fait émerger 7 enjeux principaux** qui nécessitent d'engager une intervention collective de la part des acteurs des refuges pour définir et mettre en œuvre des actions à court et moyen terme. **Chacun des 7 enjeux présentés ci-dessous fait l'objet d'une fiche détaillée** dans les pages suivantes exposant le contexte, les orientations de travail, des pistes d'actions et leurs conditions de faisabilité. Parmi ces enjeux d'intervention, celui concernant **la mise en place de modalités de travail en commun pérennes (n°7)** est à considérer comme étant **à la fois primordial et transversal** car la bonne définition et la mise en œuvre effective des actions relatives aux six autres enjeux en dépendent étroitement

Enjeu n°1 : DES REFUGES BIEN COMPRIS

Dans leurs caractéristiques et reconnus pour leurs missions d'intérêt général

Il est devenu nécessaire de réinterroger ce qui constitue l'identité du refuge et de quelles manières il contribue à l'intérêt général, notamment pour examiner comment faciliter l'accessibilité économique des refuges

- Stabiliser en interne la typologie de base des refuges et préparer sa traduction à destination des publics-cibles et relais de communication
- Identifier et cadrer les différents types de missions d'intérêt général/service public actuellement assurées par les refuges
- Définir des modes de prise en compte des missions non rentables assurées par les bâtiments et les gardiens

Enjeu n°2 : BIEN CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES PUBLICS DES REFUGES

Pour mieux communiquer et transmettre

Une bonne compréhension des modes de fréquentation des refuges doit permettre de mieux communiquer, notamment vers les "nouveaux publics" moins familiers de la montagne

- Entretenir une veille active sur la connaissance des publics attirés par/fréquentant les refuges
- Développer et mettre en œuvre des modes de communication adaptés, notamment aux publics les moins acculturés aux refuges/à la montagne

Enjeu n°3 : IMAGINER LES REFUGES DU FUTUR :

Quels nouveaux refuges ? quelles transitions pour les anciens ?

La projection vers les refuges de demain implique d'adapter les refuges à un paysage évolutif, en explorant par exemple diverses solutions architecturales et organisationnelles

- Imaginer de nouveaux environnements alpins avec une adaptation des refuges existants mais aussi de nouveaux types de refuges
- Prendre en compte l'ensemble du territoire dans cette réflexion notamment l'environnement, les accès (routes et sentiers) et les ressources disponibles

Enjeu n°4 : FAIRE DES REFUGES UN LIEU D'INNOVATION ET DE DIFFUSION DES SOLUTIONS :

Réussir à innover, expérimenter, diffuser

La diffusion d'adaptations existantes et l'expérimentation de nouvelles solutions doit permettre de diffuser l'innovation afin d'aider les gardiens à s'adapter et surmonter les freins réglementaires

- Encourager, favoriser et diffuser l'innovation dans les domaines de l'énergie, de la gestion l'eau et de l'organisation des refuges et du gardiennage.
- Intégrer cette innovation dans les projets de nouveaux refuges ou dans l'évolution des anciens
- Desserrer les freins à l'innovation (réglementaire, passéisme, cloisonnement des métiers).

Enjeu n°5 : ACCOMPAGNER LES GARDIENS

Face aux évolutions de leur environnement professionnel

Il est impératif de soutenir les gardiens dans les évolutions qui s'imposent à eux, à travers notamment la formation continue et l'adaptation des modalités de contractualisation, de saisonnalité, ...

- Faire face aux effets des aléas et crises climatiques
- Connaître et s'adapter à l'évolution des publics et des niveaux de fréquentation
- Prendre en compte les fonctions non commerciales autres que la sécurité
- Assurer durablement des parcours professionnels viables

Enjeu n°6 : LE REFUGE, LIEU EXEMPLAIRE, LIEU D'EDUCATION

A l'environnement et aux valeurs de la montagne

L'exemplarité du refuge en matière de respect de l'environnement doit être soutenue pour bien valoriser son rôle privilégié en matière d'éducation à l'environnement et aux valeurs de la montagne, en renforçant et faisant évoluer le projet éducatif autour de ces notions

- Valoriser l'exemplarité du refuge dans différents domaines comme sa localisation, son environnement, le mode d'utilisation de l'énergie et de l'eau, la vie en communauté, etc
- En faire un lieu idéal pour éduquer à l'impact environnemental, au réchauffement climatique, aux valeurs portées par la vie en montagne

Enjeu n°7 : CONSTRUIRE UN "RESEAU REFUGES"

Pour réfléchir et agir en commun

La discussion et le travail en commun des acteurs des refuges sont les facteurs d'efficacité indispensables pour aborder et surmonter les défis de la transition des refuges de manière transversale

- Favoriser les échanges au sein des acteurs des refuges
- Être en mesure d'agir collectivement pour faire face aux défis qui touchent les refuges
- Mettre en place des modalités de travail en commun pérennes

4 – Cadre pour un plan d'action

AXE 1 - Transition écologique et évolutions (adaptation, modernisation ...) des refuges

- Identification de solutions écologiques innovantes (énergie, eau, assainissement, ...) en termes techniques ou d'organisation
- Analyse des freins et leviers possible pour l'évolution durable des refuges dans les deux pays
- Modèles de diffusion et de soutien au développement de ces innovations et solutions – expérimentation

Liens avec les fiches actions

Fiche 4 / INNOVATION

- Répertorier les innovations existantes inspirantes et les solutions durables existantes ainsi que les besoins existants en termes de modernisation des refuges dans les domaines de l'énergie, l'eau, communication ou le fonctionnement.
- Préciser les solutions qui ont fait leur preuve et à développer et les modes de diffusions possibles pour accélérer la modernisation sur l'ensemble du parc de refuges
- Préciser les contraintes administratives et réglementaires/législatives et les autres freins existants qui bloquent ou ralentissent l'innovation et la modernisation des refuges
- Répertorier les systèmes d'accompagnement technique et financier existants et prévoir les évolutions possibles, notamment avec les Régions (accompagnements techniques, formations, guichet unique, ...)
- Préciser les évolutions à prévoir sur ces sujets dans le système de formation initiale et continue des gardiens
- Mettre en place les évolutions préconisées en matière réglementaire et administrative ou d'autres actions permettant de faciliter l'innovation ou la modernisation.

Fiche 5 / GARDIENS

- Identifier, expérimenter, évaluer une sélection de solutions et innovations techniques, méthodologiques, organisationnelles, partenariales, contractuelles, réglementaires, juridiques (cf. fiche-enjeu 4)

Programmes possibles

- ALCOTRA, Politiques d'aide régionales, CIMA
- FEDER (développement durable et efficacité énergétique) ?? FEADER (développement rural) ?
- Horizon Europe (recherche et innovation) ?

AXE 2 - Adaptation aux changements climatiques et prévention des risques futurs

- Identification des refuges et des accès à risque dans le futur
- Définition réalisation de projets pilotes de nouveaux types de refuges et d'accès (avec mise au point d'une méthodologie territoriale de travail)
- Création d'outils de prévision des risques climatiques pour la montagne estivale

Liens avec les fiches actions

Fiche 3 / REFUGES DU FUTUR

- Localiser et analyser 2 projets pilotes de « refuge-territoire du futur » de typologies différentes en confortant une méthodologie d'analyse et de concertation
- Définition technique des 2 projets pilotes refuges-territoire :
- Etudes techniques préalables ; définition technique des projets (projet de refuges - évolution des mobilités et des activités) à un niveau APS - chiffrages – montage des financements pour la réalisation des travaux et la MOE.
- Établissement d'un cahier des charges pour le développement d'un outil numérique européen destiné à la prévision des effets des changements climatiques en altitude dans les Alpes

Fiche 5 / GARDIENS

- Expérimenter des modalités d'association des gardiens à des cellules de gestion/anticipation de crise

Programmes possibles

- ALCOTRA, CIMA

- Fonds de prévention des risques naturels majeurs (PAPI)/ fonds Barnier ?
Cadre stratégique EUSALP AG 6 AG 9
- **INTERREG B Espace Alpin**
- Horizon Europe (recherche et innovation) ?

AXE 3 - Coopération transfrontalière et européenne autour de la montagne

- Création et animation d'un réseau transfrontalier des refuges
- Développement d'un centre de ressources européen et d'une plateforme numérique d'échange sur les refuges.
- Observation et connaissance des refuges, acteurs et des utilisateurs, de la biodiversité au niveau européen,
- Création d'une base de données des refuges européens et de leurs caractéristiques
- Observation des pratiques de médiation-animation et tests d'actions innovantes
- Renforcement de la coopération dans la recherche scientifique
- Développement d'un diplôme européen pour les gardiens de refuge.

Liens avec les fiches actions

Fiche 2 / CONNAITRE LES PUBLICS

- Recenser et rassembler les données existantes sur les publics français et frontaliers/étrangers
- Pérenniser la production de données complémentaires et actualisées sur les publics français et frontaliers/étrangers
- Identifier et si possible expérimenter/évaluer de nouveaux modes de médiation/transmission en refuge
- Poursuivre les expérimentations/évaluations et diffusion de nouveaux modes de médiation/transmission en refuge

Fiche 3 / REFUGES DU FUTUR

- Conforter les liens avec les chercheurs pour travailler sur la prospective des refuges, du tourisme et des pratiques de la montagne

Fiche 5 / GARDIENS

- Etudier la faisabilité de l'eupéanisation du Diplôme de gardien de refuge pour le consolider et développer des coopérations transfrontalières (Espagne, Italie, Suisse...)

Fiche 6 / LIEU EXEMPLAIRE

- Recenser les programmes d'éducation existant en refuges et les modes de financement (France, Italie, ...). Faire ressortir les éléments d'innovation pédagogiques ou financiers. Comparer les approches françaises et italiennes
- Tester des opérations pilotes innovantes en matière d'éducation en refuge et à la vie en montagne notamment chez les jeunes *en appuyant sur des actions qui fonctionnent type EDUC'ALPES

Fiche 7 / RESEAU REFUGES

- Construire un groupe de travail / "réseau Refuges" dans la continuité des Rencontres en agrégeant les acteurs des refuges autour d'un "noyau dur », groupe opérationnel qui suit la mise en œuvre des actions
 - Explorer les pistes de financement/mise à disposition de RH et moyens pour animer le réseau
 - Définir les principes d'un centre de ressources à l'échelle des Alpes, agile et inclusif, qui centraliserait et diffuserait les informations sur les publics, les innovations et bonnes pratiques, les projets de refuges, en cours, innovations énergie, eau, fonctionnement, etc. Possibilité d'en faire une partie d'un projet plus large en termes de contenus (environnement, biodiversité, activités, mobilités, ...)
 - Animer le groupe de travail pour la rédaction de la Plateforme transfrontalière des refuges, l'élaboration d'un recueil d'expériences et d'un plan d'action pluriannuel transfrontalier, le suivi des actions / Biodiversité
 - Animer les travaux du réseau Refuges
- Mettre en place et faire vivre le centre de ressources avec un premier temps d'alimentation de données puis plutôt un processus de gestion et d'extension.

Programmes possibles

- ALCOTRA
- Cadre stratégique EUSALP
- INTERREG B Espace Alpin
- Horizon Europe (recherche) ?

4. Consolidation et évolution des refuges en France et soutien aux acteurs économiques de la montagne et des refuges

- Clarification des missions d'intérêt général des refuges.
- Clarification de la communication sur les refuges – expérimentation
- Installer la thématique "refuges" de manière pérenne auprès du Conseil National de la Montagne
- Intégration dans les politiques nationale, régionales et départementales d'une assistance à la transition et aux évolutions des refuges
- Formation continue pour les gardiens et autres acteurs des refuges.
- Accompagnement à l'évolution des saisons touristiques et des pratiques de gardiennage.

Liens avec les fiches actions

Fiche 1 / REFUGES BIEN COMPRIS

- Consolider les éléments de consensus sur les marqueurs et spécificités des "refuges de montagne"
- Clarifier la catégorisation des différents types de refuges en relation notamment avec la catégorisation des missions d'intérêt général qu'ils assurent
- Définir les principes du « refuge lieu exemplaire » (cf. fiche-enjeu 6) et la mission d'intérêt général d'éducation
- Définir et mettre à disposition des lignes directrices de communication clarifiées sur les refuges (cf. fiches-enjeu 2 et 5)
- Elaborer des plaidoyers sur la contribution des refuges aux missions d'intérêt général
- Etudier la faisabilité de modes de prise en compte des missions d'intérêt général
- Consolider la base de données "refuges" et mettre en place des moyens et modalités d'administration pérennes
- Identifier, expérimenter et diffuser des modes de compensation des missions d'intérêt général

Fiche 2 / CONNAITRE LES PUBLICS

- Collecter les outils de communication collective déjà produits sur les refuges ; produire et mettre à disposition des contenus et des préconisations pour la mise en œuvre d'actions de communication

Fiche 5 / GARDIENS

- Actualiser les besoins de formation des gardiens/équipes de gardiennage et le Diplôme de Gardien
- Expérimenter des modalités de formation continue
- Mettre en place des formations continues
- Définir et mettre à disposition des lignes directrices de communication clarifiées sur les refuges (cf. fiche 2)

Fiche 6 / LIEU EXEMPLAIRE

- Organiser une campagne de communication et de sensibilisation vers les prescripteurs (écoles, associations sportives etc.)
- Préparer une campagne de communication sur la notion de "Refuge lieu exemplaire" (cf. fiche-enjeu 2)

Fiche 7 / RESEAU REFUGES

- Installer la thématique "refuges" de manière pérenne auprès du Conseil National de la Montagne et mobiliser des moyens pour l'animation du réseau à l'échelle nationale (réflexions, stimulation des acteurs, organisation des Rencontres,...)

Programmes possibles :

- CIMA
- OPCO (formations professionnelles)
- FNE Formation (plan de formation pour la transition écologique)
- Fonds social européen (FSE)

5 - Les fiches enjeux

Fiche enjeu 1 : Des refuges bien compris

Dans leurs caractéristiques et reconnus pour leurs missions d'intérêt général

- Stabiliser en interne la typologie de base des refuges et préparer sa traduction à destination des publics-cibles et relais de communication (cf. fiche-enjeu 2)
- Identifier et cadrer les différents types de missions d'intérêt général/service public actuellement assurées par les refuges
- Définir des modes de prise en compte des missions non rentables assurées par les bâtiments et les gardiens

Contexte/enjeux

Il n'existe actuellement **pas de base de données institutionnelle pérenne sur les refuges de montagne** à l'échelle des principaux massifs français et aucune typologie stabilisée n'est à ce jour partagée par l'ensemble des acteurs. Dans ces conditions il est difficile d'avoir une vision claire et actualisée des champs géographique, technique, économique, ... potentiellement couverts par les refuges.

Au sein des acteurs des refuges **la définition de ce qu'est et n'est pas un refuge ne fait pas consensus** : restreinte au cadre réglementaire pour certains, élargie pour d'autres moyennant le respect des principaux marqueurs qui sont globalement partagés par tous (isolement, hébergement à la nuitée, accueil à caractère collectif, ...). **Sans établir forcément une définition au sens strict, il est nécessaire d'établir une catégorisation des différents types de refuges** sur la base de ces marqueurs.

Les marqueurs qui constituent la spécificité des refuges ne sont pas assez affirmés ni valorisés par rapport à d'autres types d'hébergements en montagne, qui se qualifient parfois eux-mêmes de "refuges".

Les refuges non gardés constituent une catégorie assez sous-considérée alors que leur rôle est -sous conditions - au moins complémentaire à celui des refuges gardés ou d'autres modalités d'hébergement en montagne, et qu'ils peuvent représenter des solutions pertinentes dans le cadre de l'adaptation des refuges aux changements environnementaux et sociétaux.

Le contexte d'évolution des pratiques et des saisonnalités dans les usages "hivernaux" des refuges impose une bonne diffusion de l'information sur les diverses modalités de fonctionnement des "refuges d'hiver", des refuges gardés pour le ski de randonnée, etc.

Au-delà de la fonction historique et reconnue des refuges liée à la sécurité en montagne, **de nouvelles formes de contribution des refuges à l'intérêt général se sont développées sans être véritablement reconnues**. Cela concerne les domaines de l'accessibilité de la montagne pour des publics éloignés de la pratique, de l'éducation à l'environnement, de la gestion de la fréquentation des espaces montagnards ou par leur rôle-pivot dans une partie de l'économie touristique locale (faisabilité d'itinérances, interactions avec les prestataires d'activités, contribution à l'identité et l'attractivité de la destination, ...).

Les effets sur l'équilibre économique des refuges de certaines missions non-commerciales ou formules peu rentables (abri ouvert en période hors-gardiennage, formules hors-sac, accueil éducatif/social, gestion des publics extérieurs,...) peuvent amener des propriétaires/gardiens à s'en affranchir, avec le risque d'une disparition de services assurés auparavant ou d'effets dissuasifs au stade "projet" (absence d'abri sommaire dans le programme architectural).

Les refuges sont une des clés pour faciliter le renouvellement des générations dans les publics et l'acculturation de certains d'entre eux à la montagne, mais l'**objectif d'accessibilité économique se heurte à la fragilité de l'équilibre financier global de la plupart des refuges** (intégrant les coûts de requalification, modernisation, de fonctionnement...).

Orientations de travail

S'accorder sur les valeurs communes et l'identité des refuges ainsi que leur catégorisation : produire une grille de lecture de l'univers des refuges partagée par les acteurs des refuges, comprise par leurs partenaires et interlocuteurs, et contribuant à une meilleure lisibilité de l'offre par les publics-cibles.

Produire des éléments de plaidoyer intégrant l'évolution des missions des refuges : favoriser la pérennisation économique des refuges en mettant en évidence leurs différentes contributions à l'intérêt général et les modes possibles de prise en compte de ces contributions dans les soutiens publics.

Mettre en place une base de données sur les refuges : constituer et animer de façon pérenne un outil adapté à une connaissance fine, actualisée et dynamique du parc de refuges de montagne dans la continuité de la base créée dans les Alpes par l'UGA avec l'appui de l'ANCT et des Régions.

Pistes de réflexion pour la feuille de route

Quoi	Echelle	Avec qui / avec quoi
Consolider les éléments de consensus sur les marqueurs et spécificités des "refuges de montagne" (y.c les refuges non gardés), hors références réglementaires	 ALCOTRA 	Propriétaires et gardiens, institutionnels du massif + CAI, CAS Correspondants refuges UE
Clarifier la catégorisation des différents types de refuges à partir d'une grille de critères, en relation notamment avec la catégorisation des missions d'intérêt général qu'ils assurent		Cofinanceurs, territoires (dont Départements)
Définir les principes du « refuge lieu exemplaire » (cf. fiche-enjeu 6) et la mission d'intérêt général d'éducation		Etat, Cofinanceurs, territoires
Définir et mettre à disposition des lignes directrices de communication clarifiées sur les refuges (cf. fiches-enjeu 2 et 5)		Organismes de promotion touristique ART, ADT, OT Parcs
Elaborer des plaidoyers sur la contribution des refuges aux missions d'intérêt général	ALCOTRA 	Propriétaires et gardiens, Cofinanceurs, territoires Parcs Italiens, CAI, CAS Correspondants refuges UE
Etudier la faisabilité de modes de prise en compte des missions d'intérêt général	ALCOTRA 	Propriétaires et gardiens, Cofinanceurs, territoires Parcs Italiens, CAI, CAS Correspondants refuges UE
Consolider la base de données "refuges" et mettre en place des moyens et modalités d'administration pérennes		UGA Appui des institutions du massif
Identifier, expérimenter et diffuser des modes de compensation des missions d'intérêt général	ALCOTRA 	Propriétaires et gardiens, Cofinanceurs, territoires Parcs Italiens, CAI, CAS Correspondants refuges UE

Echelles de travail : 

Massif Alpes/Autres massifs : Alcotra

ALCOTRA

SUERA



Conditions de faisabilité

Alertes / freins potentiels

Attention à ne pas créer de hiérarchisation et à **éviter un clivage radical entre catégories de refuges, basé sur les seuls aspects réglementaires**. Il s'agit plutôt de raisonner sur des catégories qui peuvent placer au cœur du dispositif la fonction historique de sécurité attachée au refuge, et s'élargir par cercles concentriques dans la mesure où un certain nombre de valeurs communes ("esprit-refuge") sont respectées. Il serait souhaitable d'aller plus vers des caractérisations fonctionnelles que formelles ou administratives

Risque de crispation entre les différents types de propriétaires dans l'hypothèse d'un travail sur l'actualisation de la définition réglementaire des refuges.

Ne pas évacuer les "refuges-bivouacs" des réflexions, ils sont un des éléments de la transition.

Bien distinguer ce qui relève du commun et du spécifique dans les **comparaisons avec les refuges étrangers**.

Approche à adopter pour avancer/aboutir/obtenir des résultats pérennes

Construire un socle commun solide sur la base des aspects identitaires qui caractérisent les refuges dans leur ensemble : les visions des acteurs eux-mêmes sont multiples et les imaginaires du grand public parfois dénaturés, il faut prendre le temps de se mettre d'accord sur une base commune en interne avant d'engager les actions tournées vers l'extérieur.

Prendre en compte les autres usagers/usages des sites de montagne dans la réflexion sur l'intérêt général des refuges : l'intégration des points de vue des alpagistes notamment, permet de maximiser les communautés d'intérêt (mixité d'usage des bâtiments pour la logistique par ex.) ou d'anticiper/désamorcer d'éventuels antagonismes (cohabitation bétail ou chiens de protection avec les flux touristiques générés par les refuges).

Associer des organismes chargés de la promotion des destinations : la clarification de la communication sur les refuges (voir aussi fiche-enjeu 2) passe par un travail dès l'amont avec les acteurs de leur promotion.

Fiche enjeu n°2 : Bien connaître et comprendre les publics des refuges

Pour mieux communiquer et transmettre

- *Entretenir une veille active sur la connaissance des publics attirés par/fréquentant les refuges*
- *Développer et mettre en œuvre des modes de communication adaptés, notamment aux publics les moins acculturés aux refuges/à la montagne*

Contexte/enjeux

Les refuges accueillent une **diversité croissante de publics aux motivations et usages très variés**, dont les données objectives sur les **caractéristiques et leurs évolutions sont parfois étudiées mais assez peu diffusées** au sein des acteurs de l'offre.

Le **terme "refuge" est parfois improprement employé** pour des formules touristiques qui ne correspondent pas aux caractéristiques communément admises par les acteurs concernés. Par ailleurs, la **surexposition médiatique de certains refuges** de type "hôtel d'altitude" peut installer chez les publics les moins avertis l'impression que tous les autres refuges leurs ressemblent. Il en résulte une **image brouillée de ce qui fonde réellement les refuges dans leur ensemble** et un **effacement de la diversité de leurs caractéristiques**.

La **perception erronée du refuge** par certains publics complique leur accueil du fait d'un **malentendu fréquent entre ce qu'ils en attendent et la réalité** de l'état d'esprit spécifique à l'offre "refuge" et de leurs caractéristiques en matière de niveau de confort, services disponibles...

Les gardiens de refuges et leurs relais de promotion ne disposent pas toujours de **contenus et d'outils adaptés à une communication efficace pour faire comprendre et mettre en valeur une offre très spécifique** vis-à-vis des publics non-initiés.

Le public dit « néophyte » en montagne est de plus en plus nombreux et d'horizons divers. La transmission de la culture du refuge/de la montagne assurée par les passeurs « traditionnels » (ou historiques) (pratique familiale, clubs alpins, stages de jeunes...) qui initiaient les néophytes à la montagne et à ses codes ainsi qu'aux refuges, ne permet pas de « capter » tous ses publics. **C'est désormais aux acteurs des refuges eux-mêmes de prendre en charge directement cette acculturation accélérée des "nouveaux publics"**.

Les refuges sont reconnus comme étant des **lieux privilégiés pour transmettre de l'émotion et communiquer** sur les enjeux liés aux interactions entre les activités humaines et **l'environnement montagnard**. Ils sont également des lieux originaux **d'expérimentation concrète de la mixité sociale**.

En matière de sensibilisation, de transmission de valeurs ou de connaissances, les modalités de médiation en refuge pourraient s'enrichir en allant plus souvent au-delà des outils classiques de type expo/poster pour **recourir à des animateurs et profiter de la qualité et du temps de contact avec le public** que peut offrir un refuge (cf. fiche-enjeu 6).

Orientations de travail

Disposer de données pour orienter les actions de communication collectives ou individuelles : collecter les données existantes sur les publics fréquentant/potentiellement attirés par les refuges et lever de nouvelles données si besoin, notamment avec le monde de la recherche (actualisation périodique, champs peu explorés comme les publics fréquentant les refuges à la journée, ou les niveaux de confort attendus par ex.). Sélectionner, synthétiser et diffuser au sein des acteurs des refuges les informations les plus pertinentes en matière de connaissance des clientèles.

Construire les conditions d'une communication préalable claire, valorisante et coordonnée : disposer des contenus, outils et méthodes pour pouvoir communiquer en amont de la venue du visiteur en coordination avec les relais de promotion sur les valeurs et la nature spécifique des refuges (notamment leur mode d'accueil sobre et collectif) et au cas par cas sur les caractéristiques du refuge (cf. Fiche 5)

Mettre en place des modes de transmission en refuge adaptés : développer des approches et des partenariats permettant de mettre l'émotion, l'expérience et l'interactivité humaine au cœur de la sensibilisation et la transmission dans le respect de l'identité refuge/montagne (médiateurs spécialisés, animations ludiques ou sous forme théâtralisée/improvisée pour mieux transmettre les messages "éducatifs" (cf. fiche-enjeu 6).

Pistes de réflexion pour la feuille de route

Quoi	Echelle	Avec qui / avec quoi
Collecter les outils de communication collective déjà produits sur les refuges En cohérence avec les actions de catégorisation/définition (cf. fiche-enjeu 1), produire et mettre à disposition des contenus et des préconisations pour la mise en œuvre d'actions de communication coordonnées ou individuelles par les acteurs des refuges (notamment gardiens, cf. fiche-enjeu 5)	 ALCOTRA	Organismes de promotion touristique ART, ADT, OT Parcs, CAI, CAS Espaces valléens
Recenser et rassembler les données existantes sur les publics français et frontaliers/étrangers Synthétiser les données pertinentes sous des formes adaptées pour diffusion aux acteurs des refuges (par ex. supports/kits clés en main) Identifier les champs restant à explorer	ALCOTRA 	Refuges Sentinelles
Identifier et si possible expérimenter/évaluer de nouveaux modes de médiation/transmission en refuge	 ALCOTRA 	Espaces protégés, partenaires spécialisés
Poursuivre les expérimentations/évaluations et diffusion de nouveaux modes de médiation/transmission en refuge		Propriétaires et gardiens, partenaires spécialisés
Organiser la veille et pérenniser la production de données complémentaires et actualisées sur les publics français et frontaliers/étrangers	ALCOTRA 	Refuges Sentinelles / autres acteurs à identifier

Echelles de travail :



Massif Alpes/Autres massifs

:

Alcotra



SUERA



Conditions de faisabilité

Alertes / freins potentiels

Veiller à **éviter le dévoiement de l'offre/de l'identité des refuges** sous la pression d'une approche trop suiviste des attentes des publics étudiés ou par la tentation de recourir à des codes de communication inadaptés à l'univers de référence des refuges.

La promotion actuelle de la montagne (du moins en Italie) ne parvient pas à **transmettre deux informations fondamentales** : "la montagne est fragile" et "la montagne peut être dangereuse".

Ne pas produire de la donnée pour produire de la donnée, l'étude des "nouveaux publics" doit rester à visée opérationnelle en ayant pour objectifs une meilleure efficacité des actions de communication/transmission et la diffusion de données objectivées vers les gardiens notamment.

Dans la mesure où il s'agit d'**actions nouvelles**, il est nécessaire d'identifier les **moyens mobilisables pour les porteurs des actions et pour réaliser l'animation/mobilisation** de l'ensemble des acteurs concernés.

Approche à adopter pour avancer/aboutir/obtenir des résultats pérennes

Partir de l'existant : des outils de communication sur les spécificités et les "codes" des refuges ont déjà été élaborés par différents types d'acteurs des refuges, destinations ou territoires ; leur évaluation est un préalable pour progresser sans obligatoirement réinventer.

Associer les organismes chargés de la promotion des destinations : spécialistes de la communication vers les visiteurs d'une destination, ils représentent une ressource en matière de savoir-faire et de moyens ainsi que des partenaires importants dans la cadre d'actions de communication coordonnées.

Produire et diffuser des contenus et outils de communication faciles d'utilisation : la diversité des acteurs susceptibles de les utiliser recouvre une forte hétérogénéité en matière de niveaux de familiarisation, compétence et appétence pour la communication.

Organiser la veille et l'actualisation des connaissances : de «nouveaux publics» apparaissent régulièrement et avec eux de nouvelles caractéristiques à prendre en compte pour adapter dès que possible la manière de s'adresser à eux. A ce titre, les partenariats avec les laboratoires de recherche en veille sur ces thématiques doivent être consolidés.

Fiche enjeu n°3 : Imaginer les refuges du futur

Quels nouveaux refuges, quelles transitions pour les anciens ?

- Imaginer de nouveaux environnements alpins avec une adaptation des refuges existants mais aussi de nouveaux types de refuges
- Prendre en compte l'ensemble du territoire dans cette réflexion notamment l'environnement, les accès (routes et sentiers) et les ressources disponibles

Enjeux/points-clés

Les effets du réchauffement climatique sont de plus en plus prégnants dans les Alpes en particulier sur les territoires de haute montagne de certains massifs (Mont-Blanc, Écrins, Mercantour...). Ils vont s'accroître et vont modifier les **lieux** (recul des glaciers, recul du permafrost, modification de la végétation et de la biodiversité, instabilités rocheuses, ...), **les accès** (atteintes au réseau de sentiers et d'accès aux refuges, disparition de certaines routes d'accès aux départs actuels,...), **les ressources** (diminution des réserves d'eau, ...), l'existence même de l'activité dans certains **refuges ébranlés dans leur structures** (Refuge Pilatte, etc.) et **les pratiques agricoles et sportives** (disparition de certaines activités et modifications de saisons entraînant des implications économiques et organisationnelles pour les gestionnaires des refuges, pérennité des certaines itinérances non garanties sur la saison ou la durée...).

Les évolutions sociétales entraînent aujourd'hui une **diversification des visiteurs** avec une augmentation de **personnes moins familières avec l'environnement alpin**, des **attentes différentes** en matière de **confort et de services** reflétant les évolutions des attentes sociétales en termes de qualité d'hébergement et de restauration, mais aussi la **forte augmentation de pratiques comme le bivouac**.

*Face aux changements climatiques et sociétaux affectant les Alpes, **plusieurs réflexions essentielles doivent être posées** pour l'avenir des refuges de montagne :*

- **La localisation et l'environnement des refuges de montagne**, qui seront influencés par le recul des glaciers, les effondrements de parois et les modifications de la végétation. Dans le futur, les refuges seront situés dans des paysages en transformation, nécessitant une réévaluation des ressources disponibles et des impacts environnementaux pour choisir, dans certains cas, de nouveaux emplacements. D'une autre manière, des refuges situés en moyenne montagne seront, pour certains, affectés par le réchauffement climatique, et les fortes chaleurs en été.

- **La pérennité de l'activité dans certains territoires de haute montagne** tels que le Haut Vénéon ou la Haute-Vésubie, qui sont durement impactés, exigera une grande capacité de résilience. Il est essentiel d'accompagner les refuges et les filières outdoor dans l'adaptation de leur offre.

- **L'accessibilité des refuges sera affectée par les changements des voies d'accès traditionnelles**, résultant de l'évolution du terrain et du climat. Des innovations et des adaptations seront nécessaires pour maintenir ou améliorer l'accès aux refuges. Des investissements financiers substantiels (ou des abandons) seront nécessaires pour remettre régulièrement en état routes d'accès, sentiers et les bâtiments des refuges.

- **La conception, l'organisation et le mode de construction** : les refuges devront être conçus et construits pour résister aux nouvelles conditions climatiques et relever les défis environnementaux. Il faudra développer de nouveaux modèles architecturaux et organisationnels (par ex. "refuges éclatés"), et intégrer des innovations en matière de matériaux durables et de technologies éco-responsables.

- **L'évolution des imaginaires** : dans un monde en mutation climatique et sociétal, les futurs refuges devront incarner un nouvel imaginaire de la montagne, équilibrant héritage, innovation, confort et sobriété, valeurs humaines, implication de l'utilisateur

- **Les modèles économiques d'investissement et de gestion, la mission de service public, de nouvelles organisations** : il sera crucial d'adopter des modèles économiques d'investissement et de gestion adaptés pour faciliter cette transition vers une gestion plus durable des refuges de montagne (propriétaires, gestionnaires, pouvoirs publics, autres, ...) . Dans ce contexte, il faut notamment se poser la question des missions de services publics des refuges dans le futur

- **L'évolution des refuges existants** : des adaptations ou des transformations seront nécessaires pour les refuges existants afin de les rendre plus résilients face au changement climatique et plus adaptés aux nouvelles attentes des visiteurs. Ils devront assurer la sécurité et le confort des visiteurs tout en préservant l'authenticité et le charme traditionnel des refuges alpins.

- De plus cette prise en compte des nouveaux refuges, **doit pouvoir se faire en intégrant différents types de propriétaires** (FFCAM, Communes, Privés, Parcs, ...)

Orientations de travail/aboutissements à viser

Mettre en œuvre de projets pilotes pour de nouveaux principes de refuges et d'organisation territoriale dans des zones sensibles : identifier des sites où des changements significatifs sont à l'œuvre ou attendus à court, moyen et long terme, particulièrement en termes de disponibilité des ressources, d'accessibilité et de gestion des risques. Dans ces zones identifiées, l'objectif devrait être de déployer des projets pilotes de repositionnement de l'offre, d'aménagement et d'évolution des accès visant à tester et affiner les stratégies d'adaptation.

Développer une méthodologie d'analyse de vulnérabilité et des forces des sites : définir une méthodologie d'analyse de site complète prenant en compte l'évolution prévue des accès, des ressources et des conditions de pratiques des activités.

Cette méthodologie devrait être connectée à la définition de nouveaux principes et solutions, comprenant des types innovants de refuges, des modifications des refuges actuels ainsi que l'évolution de l'offre et des accès dans les bassins de pratiques.

Concevoir un outil prédictif pour projeter l'avenir des Alpes dans un horizon de neutralité carbone

Développer un outil prospectif qui intègre les impacts potentiels sur le climat, les ressources, les paysages, les accès et les pratiques dans les Alpes. Cet outil pourrait se décliner au niveau d'une vallée ou d'un bassin de pratique et être construit, par exemple, autour des systèmes prédictifs de Météo France (comme DRIAS 2020), de données liées aux risques naturels (Lidar...) et s'inspirerait, (par certains côtés), de l'outil ClimSnow ou de méthodologies de l'ADEME.

Pistes de réflexion pour la feuille de route

Quoi	Échelle	Avec qui / avec quoi
Localiser et analyser 2 projets pilotes de « refuge-territoire du futur » de typologies différentes en confortant une méthodologie d'analyse et de concertation Identification des sites à retenir – définition méthodologique - montages des financements des études préalables Cette action comprendra au minimum une analyse de vulnérabilités et de forces du site et du territoire, les grands principes de refuges possibles, le repositionnement de l'offre outdoor, l'évolution possible des mobilités, le processus de concertation, le cahier des charges des études techniques préalables, ... <i>Exemples de zones possibles : Haut Vénéon – Pré de Mme Carle, Gioberney – Madone de Fenestre, Vallée du Boréon, Castérino... ..</i>		Parcs, FFCAM, CAI, SNGRGE, ... CIMA / Espaces valléens Communes concernées Région Départements Organismes de Recherche Intérêt d'un programme transfrontalier ?
Conforter les liens avec les chercheurs pour travailler sur la prospective des refuges, du tourisme et des pratiques de la montagne	ALCOTRA 	Organismes de Recherche Parcs, FFCAM, CAI, SNGRGE, ... Partenaires italiens
Définition technique des 2 projets pilotes refuges-territoire : Études techniques préalables ; définition technique des projets (projet de refuges - évolution des mobilités et des activités) à un niveau APS - chiffrages – montage des financements pour la réalisation des travaux et la MOE.		Parcs, FFCAM, CAI, SNGRGE, Communes concernées, CIMA, Espaces valléens Région Départements Organismes de Recherche <i>Un dispositif financier CIMA ou un nouveau programme Interreg serait à monter</i>
Établissement d'un cahier des charges pour le développement d'un outil numérique européen destiné à la prévision des effets des changements climatiques en altitude dans les Alpes Cet outil sera capable de fournir des analyses et prévisions jusqu'au niveau local	ALCOTRA 	CIMA Partenaires UE Alpes Organismes de Recherche

Échelles de travail : 

Massif Alpes/Autres massifs

ALCOTRA

ALCOTRA

SUERA



Conditions de faisabilité

Alertes et /freins potentiels

La résistance au changement : des résistances culturelles et comportementales au changement pourraient émerger au vu de la difficulté à se projeter sur un horizon lointain et au possible abandon d'exploitation de sites ou à des changements d'activités par exemples.

La difficulté à concilier la nécessaire gestion de crises dans l'urgence à court terme et la définition d'une vision à long terme : les territoires et acteurs concernés ont à faire face aussi bien à des sujets du quotidien tels que la remise en états d'accès (routes, sentiers, passerelles...) ou l'ouverture d'un refuge soumis à des événements naturels, en même temps qu'un travail à mener pour définir un projet sur le long terme pour repenser l'avenir économique du territoire ou du site concerné.

Les contraintes financières : le besoin de financement de la transition vers des pratiques et infrastructures durables pourrait s'avérer important, notamment pour la rénovation des refuges, la déconstruction de refuges soumis à des événements naturels ou l'implémentation de nouvelles technologies.

Le manque de coordination/gouvernance à des échelles et sur des sujets inédits : la coordination entre les différentes échelles (locales, nationales, européennes) peut être complexe et bloquante. D'autant plus qu'il est nécessaire de marier une vision européenne à une expérimentation locale sur des périmètres ne correspondant pas forcément à une échelle de projet administrative. Il faut, de plus, mobiliser les acteurs dans la durée.

La réglementation : les processus réglementaires pourraient ralentir ou compliquer l'adaptation des refuges et la mise en œuvre de projets pilotes (autorisations d'urbanisme, environnementales, etc.)

Les risques de figer le processus d'innovation : tout travail de prospective et d'innovation demande une évolution permanente, la question de "comment ne pas le figer" est donc essentielle.

Approche à adopter pour avancer/aboutir/obtenir des résultats pérennes

Adopter une vision territoriale globale : développer une compréhension globale des systèmes écologiques, sociologiques et économiques alpins en intégrant les refuges dans le contexte plus large des territoires, de la biodiversité, des ressources naturelles et de l'économie locale.

Combinaison la réflexion globale avec des expérimentations locales : utiliser des territoires pilotes pour tester des initiatives innovantes et bâtir des méthodologies, permettant d'apprendre et d'ajuster les stratégies avant de les déployer à plus grande échelle.

Encourager la collaboration entre les acteurs opérationnels, le monde de la recherche et les décideurs pour garantir que les projets pilotes répondent aux besoins spécifiques et aux réalités locales,

Conforter les liens avec les chercheurs pour travailler sur la prospective des refuges et des pratiques

Favoriser la participation des communautés locales et des visiteurs dans la prise de décision et la mise en œuvre des projets pour assurer leur acceptation et leur engagement. Ré-impliquer les usagers dans le fonctionnement des refuges gardés et non-gardés, en les considérant comme des « communs »

Mobiliser des financements innovants et diversifiés : outre les financements publics régionaux et nationaux, explorer des sources de financement alternatives telles que des partenariats public-privé (par exemple partenariat avec des industries du développement durable et voulant faire du refuge une principe de show-room), le mécénat (utilisation de fonds de dotation, création de fondation, participation entreprises locales,...), les appels à projets européens ou les investissements responsables (fonds d'investissement axés sur le développement durable, fonds participatifs locaux, obligations vertes, ...)

Fiche enjeu N° 4 : Faire des refuges un lieu de diffusion et d'innovation

Réussir à innover, expérimenter, moderniser, diffuser

- Encourager, favoriser et diffuser l'innovation et de la modernisation et des bonnes pratiques dans les domaines techniques (énergie, gestion l'eau) mais aussi dans les domaines non techniques comme l'organisation des refuges, le management, le gardiennage ou encore dans l'innovation sociale et culturelle.
- Intégrer cette innovation et cette modernisation dans les projets de nouveaux refuges ou dans l'évolution des anciens
- Desserrer les freins à l'innovation (réglementaire, passéisme, cloisonnement des métiers, ...)

Enjeux/points-clés

Évolutions et innovations sur l'énergie est faible aujourd'hui et la plupart des refuges sont restés sur un principe de panneaux solaires photovoltaïques et bouteilles de gaz montées souvent en hélicoptère. L'enjeu énergétique (décarbonation, coûts de l'énergie, autonomie, matières premières, ...) doit pousser à des innovations et des évolutions sur de nouvelles sources et de nouveaux mix énergétiques et une nouvelle vision de l'utilisation de l'énergie.

Évolutions et innovations sur l'eau : après deux décennies ou des progrès forts ont été fait en matière d'assainissement et ou la tendance générale a été d'utiliser plus d'eau (pour des douches principalement), l'eau devient maintenant une ressource plus rare. La tension sur certains refuges (voire la fermeture prématurée de certains comme en Vanoise ou dans les Écrins) nécessite une adaptation du fonctionnement (innovation organisationnelle) et de nouveaux types d'équipements (cuves, gouttières, pompes bélière, ...).

L'innovation organisationnelle et sociale autour du fonctionnement du refuge : l'évolution des saisons, du métier, des contextes techniques, du rôle et de l'implication des usagers incitent également à innover dans les domaines du gardiennage. Prendre pleinement en compte l'innovation sociale et culturelle : émergence et transformations de pratiques, dynamiques culturelles qui changent le sens et les modalités des pratiques de la montagne, et le rôle des usagers (amateurs et pro) dans le fonctionnement et l'animation des refuges.

L'innovation sur la sécurité notamment en matière de risque incendie (système de détection, et extinction, matériaux, conception architecturale, formation, système d'évacuation, communication, maintenance, ...)

La diffusion de l'innovation et des bonnes solutions et pratiques : il est généralement difficile d'avoir des retours d'expériences objectifs et organisés qui permettent de dépasser le stade de l'expérimentation locale, un des grands enjeux sera donc d'avoir accès à une information organisée et analysée sur l'innovation et les bonnes pratiques (efficacité, coûts investissement, fonctionnement, autorisations nécessaires, possibilités réglementaires, fabricants...).

Un certain nombre de freins à cette innovation sont pointés par les acteurs, notamment les aspects réglementaires et administratifs.

Orientations de travail/aboutissements à viser

Émergence et repérages d'innovations techniques ou sociales par des collaborations de type cluster entre les refuges de montagne, les institutions de recherche, les entreprises, le Cluster Montagne pour le développement de technologies et de pratiques adaptées et innovantes.

Diffusion de l'innovation, des bonnes pratiques et de la modernisation des refuges autour d'un principe de réseau, plateforme d'expériences collaborative qui servira de source d'inspiration et de partage notamment pour les gardiens et propriétaires de refuges (cf. fiche-enjeu 7).

Amélioration des connaissances autour de la formation initiale et continue pour les gardiens ou de propositions des webinaires et de l'accessibilité des ressources documentaires, pour élever le niveau de connaissances des propriétaires, gardiens et financeurs, spécifiquement dans les domaines de l'énergie et de l'eau.

Identification, simplification des procédures ou facilitation des parcours administratifs : améliorer la communication sur les aspects réglementaires, simplifier le parcours et les procédures, intégrer la notion de projet pilote et créer une interface ou un guichet unique centralisé pour faciliter les démarches administratives relatives aux innovations dans les refuges.

Assistance technique pour le montage de dossier : notamment au niveau régional et territorial (Parcs, EPCI, FFCAM...), pour aider à la préparation des dossiers de projet, incluant des consultations avec des experts en énergie, gestion de l'eau, ...

Mise en place d'un dispositif financier adapté : créer un fonds spécifique (Régions, État), avec des critères de financement dédié au soutien financier des projets d'innovation et de modernisation dans les refuges, particulièrement au niveau régional et alpin.

Pistes de réflexion pour la feuille de route

Quoi	Échelle	Avec qui / avec quoi
Répertorier les innovations existantes inspirantes et les solutions durables existantes ainsi que les besoins existants en termes de modernisation des refuges dans les domaines de l'énergie, l'eau, communication ou le fonctionnement.	ALCOTRA	Parcs, FFCAM, CAI, SNGRGE... Programme Interreg BiodivTourAlps Régions, Départements, Autres propriétaires
Préciser les solutions qui ont fait leur preuve et à développer et les modes de diffusions possibles pour accélérer la modernisation sur l'ensemble du parc de refuges	ALCOTRA	Parcs, FFCAM, CAI, SNGRGE... Organismes de Recherche Programme Interreg BiodivTourAlps Régions, Départements, Autres propriétaires
Préciser les contraintes administratives et réglementaires/législatives et les autres freins existants qui bloquent ou ralentissent l'innovation et la modernisation des refuges	 ALCOTRA	État, Parcs, FFCAM, SNGRGE, BiodivTourAlps (analyse comparée FR/IT ?) Régions, Départements, Autres propriétaires
Répertorier les systèmes d'accompagnement technique et financier existants et prévoir les évolutions possibles, notamment avec les Régions (accompagnements techniques, formations, guichet unique, ...)		Régions, Départements, État, FFCAM,
Préciser les évolutions à prévoir sur ces sujets dans le système de formation initiale et continue des gardiens (cf. fiche-enjeu 5)		SNGRGE, Afrat/Isthia, financeurs, Régions

Mettre en place les évolutions préconisées en matière réglementaire et administrative ou d'autres actions permettant de faciliter l'innovation ou la modernisation.		État, Parcs, FFCAM, Autres propriétaires, SNGRGE, Régions, Départements
---	---	---

Echelles de travail :  Massif Alpes/Autres massifs : Alcotra  SUERA 

Conditions de faisabilité

Alertes / freins potentiels

Difficulté de développement de solutions adaptées au contexte des refuges : concevoir des innovations spécifiquement adaptées aux défis uniques des refuges de montagne, en tenant compte des contraintes de localisation, d'accès, d'altitude et d'environnement.

La difficulté de la généralisation de l'innovation et des bonnes pratiques : la collecte et le partage d'expériences réussies restent limités, rendant difficile pour les gardiens et les propriétaires de s'inspirer et d'apprendre des meilleures pratiques. Connaître les champs et les techniques disponibles de manière actualisée en matière d'innovation possible sera donc une difficulté à surmonter.

Barrières réglementaires : des obstacles réglementaires peuvent entraver l'adoption de solutions innovantes, notamment en matière d'énergie renouvelable ou de systèmes de gestion de l'eau.

La capacité d'investissement limitée des propriétaires de refuges peut constituer un autre frein à l'innovation sachant que certains retours sur investissement peuvent être assez longs.

Le cloisonnement des métiers : le fonctionnement eau ou énergie du refuge est souvent lié à des types métiers différents ce qui rend difficile l'expérimentation sur les mix énergétiques. Par exemple le solaire photovoltaïque est installé par des électriciens et le solaire thermique par des plombiers.

Approche à adopter pour avancer/aboutir/obtenir des résultats pérennes

Ne pas rester focalisé sur le seul refuge et sur le présent : il faut prendre en compte une vision territoriale des évolutions et se projeter dans une évolution climatique pour anticiper les systèmes à mettre en place.

Encourager une approche globale de l'innovation, qui ne se limite pas à des initiatives isolées mais à la diffusion d'améliorations fonctionnelles développées par certains refuges ou territoires et qui s'étend ensuite à un ensemble à l'ensemble du réseau de refuges.

Mettre en place des plateformes collaboratives de partage d'expériences et de connaissances, facilitant l'échange d'informations entre les différents refuge.

Travailler avec les autorités pour assouplir les réglementations qui limitent l'innovation, et identifier des sources de financement, telles que des subventions ou des partenariats public-privé, pour soutenir les initiatives d'innovation

Offrir des formations et un soutien continu aux gardiens et propriétaires de refuges pour les aider à comprendre, à intégrer, à financer de nouvelles technologies et pratiques.

Établir des programmes d'accompagnement ou de partenariat entre refuges innovants et ceux en quête de développement d'innovations.

Fiche enjeu n°5 : Accompagner les gardiens

Face aux évolutions de leur environnement professionnel

- *Faire face aux effets des aléas et crises climatiques*
- *Connaître et s'adapter à l'évolution des publics et des niveaux de fréquentation*
- *Prendre en compte les fonctions non commerciales autres que la sécurité*
- *Assurer durablement des parcours professionnels viables*

Contexte/enjeux

Même si les refuges non gardés ou hors période gardée jouent un rôle essentiel en montagne, **les gardiens/équipes de gardiennage sont au cœur des services rendus par les refuges de montagne**. Au même niveau d'enjeu que le maintien de bâtiments adaptés aux nouvelles évolutions, **la présence de gardiens de refuges en montagne doit être assurée par l'adaptation de leurs conditions d'exercice**.

Le métier de gardien intègre déjà des compétences multiples (restauration, secourisme, maintenance technique, management, communication...) mais les aléas climatiques et les évolutions de la fréquentation qui affectent les refuges exigent **encore des adaptations dans les savoir-faire et les modes de fonctionnement des gardiens** :

- gérer des situations de pénuries et de crises en matière de ressources ;
- assurer l'accueil et la cohabitation de publics variés ;
- contribuer à la gestion des flux et à la préservation des divers usages des sites (fréquentation journée, bivouac, compatibilité avec les activités pastorales...) ;
- s'adapter à de nouvelles conditions de saisonnalité (période, durée, compatibilité avec la pluriactivité).

La ressource en eau est devenue une préoccupation majeure dans le quotidien des gardiens en ayant des effets sur leurs conditions de travail aux plans technique et économique pour certains sites et selon le niveau de sécheresse.

Les équipes de gardiennage se retrouvent souvent isolées, mal préparées aux crises (logistique pour modifier un captage, stockage de l'eau...), pas assez intégrées dans les cercles locaux qui travaillent sur l'anticipation des situations de crise, et les propriétaires n'ont pas toujours la capacité à réagir dans les périodes de crises (cœur de l'été...).

Les gardiens de certains refuges sont confrontés au paradoxe de devoir générer ou accepter **un niveau ou type de fréquentation qui contribue à leur viabilité économique**, tout en devant en **maîtriser les impacts sur l'environnement ou l'identité du refuge**.

Le développement de **nouvelles activités en refuge** pose aussi pour certaines d'entre elles la question de leur **cohérence avec l'identité montagne et refuge**, avec un risque de brouillage de l'image des refuges, déjà sujette à malentendu pour les publics les moins acculturés

Sur des sites à forte fréquentation journalière, les gardiens peuvent être amenés à **contribuer à une prise en charge désintéressée des flux de visiteurs (information, toilettes,...)**, ce qui alourdit leur temps de travail et mériterait la mise en place de contreparties ou de modalités d'allègement de la charge

Le contexte dans lequel évoluent les gardiens complexifie leur parcours professionnel : normes et réglementations, préoccupations environnementales, saisonnalité changeante, équilibre vie professionnelle et vie familiale en refuge, recherche d'une qualité de vie essentielle à la durabilité dans le métier, ...

Orientations de travail

Renforcer les compétences internes des gardiens et les partenariats complémentaires : faire évoluer la formation initiale en actualisant le référentiel de formation du Diplôme de gardien de refuge (DU ou évolution vers une licence pro), introduire des éléments de formation continue (modules thématiques, mise à jour/recyclage) ainsi que des formules de tutorat et d'accompagnement offrant un suivi au-delà du cadre du Diplôme, faciliter la mise en place de partenariats avec des intervenants complémentaires (éducation environnement, accueil-information,...).

Préparer les gardiens aux évolutions et aux crises : alimenter régulièrement les gardiens avec des données synthétisées et locales sur les publics de la montagne, des informations suivies sur l'évolution locale des conditions du milieu, et intégrer les gardiens dans les instances de gestion/anticipation des situations de crise.

Identifier, expérimenter, évaluer, partager les solutions et innovations techniques, méthodologiques, organisationnelles, partenariales, contractuelles, réglementaires, juridiques,... développées par les acteurs des refuges (ou dans d'autres secteurs par analogie) qui permettent aux gardiens de mieux répondre aux enjeux ci-dessus (cf. fiche-enjeu 4).

Outils les gardiens en matière d'axes de communication sur les refuges/leur refuge pour **faciliter une promotion clarifiée** de leur offre par eux-mêmes ou leurs partenaires locaux (cf. fiches-enjeux 1+2).

Pistes de réflexion pour la feuille de route

Quoi	Echelle	Avec qui / avec quoi
Actualiser les besoins de formation des gardiens/équipes de gardiennage et le Diplôme de Gardien (évolution potentielle vers une licence pro avec modules adaptés aux nouveaux besoins et aux changements)		Université de Toulouse, AFRAT et copil formation de gardien de refuges
Expérimenter des modalités d'association des gardiens à des cellules de gestion/anticipation de crise		Préfectures SDIS
Définir et mettre à disposition des lignes directrices de communication clarifiées sur les refuges (cf. fiches-enjeux 1 et 2)		Organismes de promotion touristique ART, ADT, OT, Parcs
Identifier, expérimenter, évaluer une sélection de solutions et innovations techniques, méthodologiques, organisationnelles, partenariales, contractuelles, réglementaires, juridiques (cf. fiche-enjeu 4)	 	Propriétaires et gardiens, partenaires spécialisés Parcs Italiens, CAI, CAS Correspondants refuges UE, BiodivTourAlps
Etudier la faisabilité de l'eupéanisation du Diplôme de gardien de refuge pour le consolider et développer des coopérations transfrontalières (Espagne, Italie, Suisse...)		Université de Toulouse, AFRAT et copil formation de gardien de refuges En impliquant des acteurs des pays cibles
Expérimenter des modalités de formation continue /apport de connaissance adaptées en lien avec la formation de gardien (ou approche territoriale à étudier)		SNGRGE et partenaires
Mettre en place des formations continues		Régions, organismes de formation Parcs–Espaces Valléens
Identifier, expérimenter, évaluer ...	 	Propriétaires et gardiens, partenaires spécialisés Parcs Italiens, CAI, CAS

		Correspondants refuges UE, BiodivTourAlps
--	--	--

Echelles de travail : 

Massif Alpes/Autres massifs

:

Alcotra

ALCOTRA

SUERA



Conditions de faisabilité

Alertes / freins potentiels

Bien connaître au préalable les profils des gardiens

Attention à **ne pas aboutir à une orientation élitiste de la formation initiale** (réelle ou ressentie).

Trouver des réponses à la question de la **prise en charge financière de la formation continue** des gardiens d'une part, de leurs salariés d'autre part.

Rester très en lien avec les items de la fiche 1 : en fonction du refuge gardé, les accompagnements nécessaires ne sont pas les mêmes.

Les **spécificités des relations contractuelles entre gardiens et propriétaires** peuvent influencer sur leurs capacités de réactivité en matière d'adaptation aux nouvelles conditions du milieu ou des clientèles.

Approche à adopter pour avancer/aboutir/obtenir des résultats pérennes

Relance et **élargissement ciblé du Copil de la formation de gardien** de refuge.

Garantir le **maintien de l'inscription de la formation de gardien de refuge au registre national** des formations après 2024.

Actualiser/ajouter des modules, étudier la faisabilité « **d'upgrader** » la formation avec un **niveau licence professionnelle** et de la coupler avec un **parcours "hébergements de montagne liés aux APN**.

Consolider les débouchés en corrélation avec le besoin d'emplois au sein de la profession ainsi que le financement par les Régions.

Travailler en mode «inter-acteurs » : même si les gardiens doivent être placés au cœur des actions il est indispensable que les réflexions et actions impliquent les différents acteurs des refuges.

Garantir une présence des représentants des gardiens dans les dispositifs mis en place : les logiques et la temporalité de décision des acteurs institutionnels n'obéissent pas aux mêmes contraintes de terrain et de court terme économique que celles des gardiens, dont les points de vue doivent donc pouvoir être exprimés et pris en compte autant que possible.

Prendre en compte la variété des situations gardien/propriétaire : excepté dans le cas le plus facilitant des "gardiens-propriétaires", selon les statuts et les relations contractuelles qui régissent les rapports au sein du couple gardien/propriétaire la teneur et la faisabilité des actions envisageables peuvent varier.

Raisonner "équipe de gardiennage" : le "gardien" est plus souvent une microentreprise avec un exploitant indépendant pluriactif et ses salariés saisonniers.

Avoir une vision dynamique : il est nécessaire de considérer les accompagnements destinés aux gardiens dans le cadre de situations professionnelles très diverses mais rarement statiques, et donc de s'adapter à leurs "trajectoires" qui évoluent bien sûr dans le temps mais aussi les lieux (pluriactivité, changement de refuges,...).

Favoriser les échanges : il est important de favoriser la collaboration entre les différents acteurs impliqués localement avec les gardiens, dans la vie des refuges, propriétaires, offices de tourisme, socioprofessionnels, gestionnaires d'espaces protégés, collectivités, administrations, services de secours, architectes,...

Fiche enjeu n°6 : Le refuge, lieu exemplaire, lieu d'innovation

A l'environnement et aux valeurs de la montagne

- Valoriser l'exemplarité du refuge dans différents domaines comme sa localisation, son environnement, le mode d'utilisation de l'énergie et de l'eau, la vie en communauté, etc.
- En faire un lieu idéal pour éduquer à l'impact environnemental, au réchauffement climatique, aux cultures et valeurs portées par la vie en montagne

Enjeux/points-clés

La notion de refuge lieu d'éducation à l'environnement montagnard définit ces derniers comme des lieux ayant une vocation d'exemplarité et d'éducation dans les domaines comme l'environnement, l'énergie, la sobriété, le vivre ensemble ou encore les pratiques et les valeurs de la montagne.

Environnement : Les refuges de montagne sont souvent implantés dans des zones écologiquement sensibles et sont des lieux « sentinelles » pour observer les changements du milieu naturel et climatiques. De part cette implantation, le refuge doit être exemplaire en termes de respect de l'environnement. Certains rencontrent cependant des difficultés en matière de minimisation de leur impact écologique.

Énergie et eau : En raison de leur emplacement isolé, les refuges de montagne sont des lieux idéaux pour innover en matière de gestion énergétique autonome et durable et en gestion de la ressource en eau. Ils peuvent servir de laboratoire dans l'utilisation efficace des ressources énergétiques renouvelables et illustrent comment les énergies renouvelables peuvent être mises en œuvre dans des contextes difficiles et avec des contraintes techniques spécifiques ou encore comment l'eau peut être gérée en contexte contraint.

Vivre ensemble : Les refuges sont des lieux de rencontre et de partage entre personnes de cultures et de milieux différents. Ils promeuvent des valeurs de solidarité, d'entraide, de dépassement de soi et de respect mutuel, essentielles dans des environnements parfois difficiles. Ils incarnent des espaces où la cohabitation et la gestion commune des ressources sont pratiquées au quotidien. Cependant ils doivent prendre en considération, un contexte où les visiteurs sont de plus en plus urbains et un peu déconnectés de la nature.

Une mission d'éducation à conforter et moderniser :

Les refuges offrent une plateforme unique pour l'éducation environnementale et la sensibilisation au développement durable et à un ensemble de valeurs sociétales. Les initiatives éducatives menées dans les refuges peuvent ainsi avoir un impact significatif sur la prise de conscience et le comportement des visiteurs notamment les enfants et les adolescents.

Cependant, développer des programmes et des actions doit aussi intégrer les évolutions sociétales et sociologiques des publics par une adaptation de la communication et de la pédagogie. De plus, une pérennité des moyens consacrés est nécessaire à cette action éducative.

L'éducation des jeunes à la montagne un enjeu majeur

Dans le contexte d'une **population plus urbaine**, l'éducation des jeunes à la montagne englobe des enjeux de compréhension écologiques (environnement, milieux naturels, biodiversité, réchauffement climatique...), sociaux (solidarité, vivre ensemble, engagement, ...) culturels et économiques. Elle peut contribuer à former des individus mieux informés, responsables et engagés envers leur environnement et leur société.

Orientations de travail/aboutissements à viser

Le refuge doit être reconnu « officiellement » comme un lieu d'exemplarité et d'éducation à l'environnement, au développement durable, à l'économie durable et à un certain nombre de valeurs sociales et sociétales. On pourrait parler pour cela de « **mission d'intérêt général** » d'éducation.

Les refuges doivent donc le plus possible devenir des lieux d'exemplarité en matière de **construction et de fonctionnement notamment** dans les domaines de l'environnement, de l'eau et de l'énergie.

Les refuges doivent être en capacité d'être des lieux d'éducation, ils doivent posséder les autorisations nécessaires et on **doit y trouver les équipements, documents et l'organisation** pour éduquer les visiteurs sur l'importance de la préservation de l'environnement montagnard et de la biodiversité et pour favoriser le vivre ensemble.

Les gardiens et aides-gardiens doivent recevoir une formation approfondie sur l'ensemble de ces sujets ainsi que sur le concept de refuge comme lieu d'éducation à l'environnement montagnard. Cela leur permettra d'établir des partenariats appropriés avec des intervenants spécialisés en éducation à l'environnement. L'objectif n'est pas que les gardiens deviennent eux-mêmes des animateurs de ces projets éducatifs.

Les programmes d'éducation et de découverte des refuges doivent gagner en quantité, en pérennité et doivent s'adapter au mieux à des publics qui évoluent.

Pistes de réflexion pour la feuille de route

Quoi	Echelle	Avec qui / avec quoi
Recenser les programmes d'éducation existant en refuges et les modes de financement (France, Italie, ...). Faire ressortir les éléments d'innovation pédagogiques ou financiers. Comparer les approches françaises et italiennes		Parcs, FFCAM, CAI, SNGRGE , ... Programme Interreg BiodivTourAlps
Organiser une campagne de communication et de sensibilisation vers les prescripteurs (écoles, associations sportives etc.)		Parcs, Régions, Départements, FFCAM, Autres propriétaires, SNGRGE
Tester des opérations pilotes innovantes en matière d'éducation en refuge et à la vie en montagne notamment chez les jeunes *en appuyant sur des actions qui fonctionnent type EDUC'ALPES		Parcs, FFCAM, CAI, SNGRGE , Départements ...
Préparer une campagne de communication sur la notion de "Refuge lieu exemplaire" pour mieux sensibiliser aux enjeux de l'éducation à la montagne (cf. fiche-enjeu 2)		Organismes de promotion touristique CRT, ADT, OT Parcs

Echelles de travail :



Massif Alpes/Autres massifs

:

Alcotra



SUERA



Conditions de faisabilité

Alertes / freins potentiels

Ressources financières : le coût et la difficulté d'organiser sur le long terme des programmes éducatifs peut être une limite forte à la réalisation de l'objectif éducatif.

Réglementations : les processus administratifs pour obtenir les autorisations nécessaires à l'accueil des jeunes ou à l'organisation de programmes éducatifs peuvent être complexes et décourageants.

Le manque de conscience et d'engagement des publics peuvent rendre difficile la sensibilisation et l'intérêt du public, freiner l'organisation de programmes éducatifs de la part des responsables.

Le temps de travail des gardiens et aides-gardiens ne doit pas être accaparé outre-mesure par des tâches informatives ou éducatives

Approche à adopter pour avancer/aboutir/obtenir des résultats pérennes

Mobilisation de financements diversifiés : chercher des sources de financement variées, incluant des subventions des collectivités, des partenariats privés, et des campagnes de financement participatif.

Sensibilisation : mener des campagnes de sensibilisation pour accroître l'intérêt du public et des jeunes pour les refuges et les enjeux environnementaux.

Utilisation de technologies et d'animations innovantes : innover dans les processus de communication et d'éducation pour sensibiliser les nouveaux publics (utilisation de technologies numériques comme RV et IAG, du théâtre d'improvisation et jeux de rôles en montagne, jeux et application éducatives, capteurs environnementaux et collectes de données, ateliers environnementaux,...)

Collaborations et partenariats éducatifs : développer les partenariats avec des universités et des organisations environnementales pour élaborer et animer des programmes éducatifs en refuge permettant aux gardiens et aides-gardiens de se consacrer à leurs fonctions principales.

Fiche enjeu n° 7 : Construire un 'réseau refuge'

Pour réfléchir et agir en commun

- Favoriser les échanges au sein des acteurs des refuges
- Être en mesure d'agir collectivement pour faire face aux défis qui touchent les refuges
- Mettre en place des modalités de travail en commun pérennes

Contexte/enjeux

Une **grande variété de types d'acteurs** plus ou moins directement liés à l'offre elle-même et rattachés à différents métiers, organismes, massifs ou territoires, interviennent dans les problématiques qui touchent aux refuges de montagne.

Dans l'univers de la montagne, **les acteurs de l'offre-refuges ne constituent pas un groupe organisé au même titre que d'autres secteurs** de l'économie du tourisme montagnard, toutes proportions gardées.

Les refuges doivent faire face à **des changements qui imposent la mise en place de collaborations fortes** pour trouver des modes d'adaptation et peser collectivement sur les décisions les concernant.

Certains des acteurs des refuges ont **déjà des habitudes de contacts inter-métiers/inter-organismes** pour des concertations ou de la coordination d'actions, mais avec des périmètres variables, souvent limités, et il y a **des lacunes dans l'échange d'informations et le transfert d'expériences**.

Les échanges regroupant un large spectre d'acteurs en termes de géographie et de types de métiers/organismes ne s'effectuent que **très périodiquement à l'occasion d'évènements plus ou moins suivis d'effets**.

Orientations de travail

Institutionnaliser le travail en réseau : mettre en place des conditions de rencontre régulières avec un agenda principalement orienté "décision/action" et organiser des rencontres refuges dans la lignée des précédentes (tous les 3/4 ans).

Associer les divers types de propriétaires (dont communes et privés)

Mobiliser le groupe refuge du Comité de massif des Alpes ainsi que le Copil de la formation de gardien de refuge et les acteurs du programme Refuges Sentinelles pour faciliter et appuyer le travail en réseau à l'échelle nationale.

Préciser le périmètre et les cadres de coopération transfrontalière : FR/IT, SUERA,... avec un socle alpin mais des extensions possibles selon les thématiques et opportunités de collaboration (ex. Pyrénées + Espagne).

Constituer un "centre de ressources" pour la diffusion d'information et le transfert d'expériences à l'ensemble du réseau (données sur les publics et les fréquentations, solutions et innovations techniques, bonnes pratiques, adaptations réglementaires...) et développer des outils numériques permettant de favoriser ces échanges.

Pistes de réflexion pour la feuille de route

Quoi	Echelle	Avec qui / avec quoi
Construire un groupe de travail / "réseau Refuges" dans la continuité des Rencontres en agréant les acteurs des refuges autour d'un "noyau dur », groupe opérationnel qui suit la mise en œuvre des actions	 ALCOTRA 	Acteurs des refuges et partenaires Groupe refuge Alpes Refuges Sentinelles Copil formation gardien
Explorer les pistes de financement/mise à disposition de RH et moyens pour animer le réseau sur un programme pluri-annuel	 ALCOTRA 	Financeurs
Définir les principes* d'un centre de ressources à l'échelle des Alpes , agile et inclusif, qui centraliserait et diffuserait les informations sur les publics, les innovations et bonnes pratiques, les projets de refuges, en cours, innovations énergie, eau, fonctionnement, etc. Possibilité d'en faire une partie d'un projet plus large en termes de contenus (environnement, biodiversité, activités, mobilités, ...) <i>* gouvernance, type de plateforme (multilingue?), processus de collecte et de partage de données, modes de diffusion de l'information (documents, bases de données, webinaires, tutoriels,...)</i>	 ALCOTRA	Parcs, FFCAM, CAI, SNGRGE... Programme Interreg BiodivTourAlps
Animer le groupe de travail pour la rédaction de la Plateforme transfrontalière des refuges , l'élaboration d'un recueil d'expériences et d'un plan d'action pluriannuel transfrontalier, le suivi des actions / Biodiversité	ALCOTRA	Groupe de travail espaces protégés BiodivTourAlps
Installer la thématique "refuges" de manière pérenne auprès du Conseil National de la Montagne et mobiliser des moyens pour l'animation du réseau à l'échelle nationale (réflexions, stimulation des acteurs, organisation des Rencontres,...)	 ALCOTRA 	Financeurs
Animer les travaux du réseau Refuges Mettre en place et faire vivre le centre de ressources avec un premier temps d'alimentation de données puis plutôt un processus de gestion et d'extension	 ALCOTRA	Parcs, FFCAM, CAI, SNGRGE... Programme Interreg BiodivTourAlps

Echelles de travail :  Massif Alpes/Autres massifs : Alcotra  SUERA 

Conditions de faisabilité

Alertes / freins potentiels

Attention aux **modalités d'élargissement du périmètre** d'acteurs/échelle de travail, qui doit rester lié à la mise en œuvre d'actions concrètes (différencier périmètre pour agir ensemble/périmètre pour réfléchir-échanger-transférer)

Tenir compte des différentes **conditions de disponibilité des représentants** des acteurs des refuges pour la périodicité des séances de travail et si possible, caler au maximum le fonctionnement du réseau sur des « attendus/acteurs/délais » réalistes et validés très régulièrement

Approche à adopter pour avancer/aboutir/obtenir des résultats pérennes

Un noyau dur et des périmètres concentriques : la variété des échelles géographiques potentielles d'intervention incite à envisager des périmètres concentriques de travail/pilotage, activés selon le type d'actions à mener.

Préciser le périmètre et la volonté politique de pousser la coopération transfrontalière (FR/IT, SUERA, etc.).

Nécessité d'affectation de moyens : l'efficacité d'un travail en réseau réside dans les moyens permettant d'assurer l'animation du travail et la vie des outils collectifs dédiés, sur la base d'une programmation pluriannuelle pour garantir la bonne fin des actions engagées.

ⁱ Sont répertoriés comme refuges les hébergements situés en sites isolés, accueillant du public et partiellement inaccessibles (même s'ils ne disposent pas d'un espace ouvert au public en permanence)

ⁱⁱ En l'absence d'une base de données administrative, c'est la base de données « Refuges Sentinelles » (co-construite avec le Groupe de Travail Refuges du Comité de massif) qui a été utilisée pour ce panorama

ⁱⁱⁱ Les bivouacs sont des structures très simples, souvent dépourvues de commodités, destinées à offrir un abri d'urgence en haute montagne)

^{iv} Limite fixée par l'arrêté du 10 novembre 1994 (REF3). Celui-ci établit, pour les refuges de 20 places et moins, des contraintes réglementaires distinctes de celles applicables aux refuges de plus grande capacité.